

Arrêté n° 2025 - 416 - A

Le présent arrêté sera publié sur le site de la ville de Montbrison à compter du 04/09/2025

COMMUNE de MONTBRISON

DOSSIER : N° AP 042 147 25 0028

Déposé le : 08/08/2025

Demandeur : LA MAD'LEINE représenté(e)

par M. Eric COUCHAUD

Sur un terrain sis à : 11 rue du Faubourg de la

Madeleine à MONTBRISON (42600)

Référence(s) cadastrale(s) : 147 BI 350

**DELIVRANCE D'UNE AUTORISATION PREALABLE d'un dispositif ou d'un matériel supportant  
une enseigne**

**PRONONCE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE de MONTBRISON**

**Le Maire de la Commune de MONTBRISON**

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de l'environnement et notamment ses articles L. 581-8 et L.581-18 ;

VU le code du patrimoine et notamment ses articles L. 632-1 et L. 632-2 ;

VU le règlement National et notamment ses articles R. 581-59, R. 581-62, R. 581-63, R. 581-64  
et 65 ;

VU la demande d'autorisation préalable présentée le 08/08/2025 par LA MAD'LEINE

représenté(e) par Monsieur Eric COUCHAUD pour l'installation d'enseignes ;

VU l'accord du 29/08/2025 de l'architecte des bâtiments de France du département de la Loire ;

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :** La demande d'autorisation présentée LA MAD'LEINE représenté(e) par Monsieur Eric COUCHAUD, afin d'installer plusieurs enseignes sur son lieu d'activité sis au 11 rue du Faubourg de la Madeleine à MONTBRISON (42600) est **ACCORDEE**.

**ARTICLE 2 :** Le Maire de la commune de Montbrison est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur.

MONTBRISON, le 2 septembre 2025

Pour le Maire

Pierre CONTRINO

Adjoint Délégué

